

LE 20 JUIN 2013

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce vingtième jour du mois de juin deux mil treize, à 19h30 à laquelle sont présents:

Le Maire: Mme Adrienne Gagné
Les conseillers : M. Pierre Trudel
M. Robert Normand M. Guy Thibouthot
M. Martin Faucher M. Emile Nadeau

formant quorum du conseil.

Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente

Séance convoquée par lettre le 17 juin 2013

Ordre du jour

- Résolution Réseau Biblio
- Dérogation mineure / Colette Lacasse
- Rue Robert

82-06-2013 RÉSEAU BIBLIO / CONTRAT BIBLIOTHÈQUES AFFILIÉES

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le Conseil mandate la maire, Madame Adrienne Gagné ainsi que la directrice générale, Madame Nicole Chabot à signer pour et au nom de la municipalité de Ste-Marguerite le contrat d'entente des bibliothèques affiliées avec le centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.

83-06-2013 DÉROGATION MINEURE / MME COLETTE LACASSE

ATTENDU QUE Madame Colette Lacasse désire agrandir son bâtiment secondaire de 3 mètres 66 par 7 mètres 32;

ATTENDU QUE cet agrandissement porte la façade de la remise à plus de 140% de la façade de la résidence mais qu'il est à considérer que celle-ci était au départ un chalet de deux étages;

ATTENDU QUE l'implantation de la remise sera à 5,18 m de la bande riveraine naturelle;

ATTENDU QUE la superficie malgré l'agrandissement respecte toujours celle inscrite au règlement d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Thibouthot et résolu unanimement que le Conseil appuie la proposition du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de Madame Colette Lacasse.

84-06-2013 CONTRÔLE QUALITATIF DES SOLS ET DES MATÉRIAUX / RUE ROBERT

Il est proposé par Martin Faucher, et résolu unanimement que, suite à la réception de trois soumissions concernant le contrôle qualitatif des sols et des matériaux pour les travaux de la rue Robert, celle de LVM soit acceptée au coût de 7 408.46\$ taxes incluses.

85-06-2013 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Robert Normand et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h25.

Adrienne Gagné
Maire

Nicole Chabot
Directrice générale et Secr-très.